

30 juin 2017 -16:22

Appartient à Conseil des ministres du 30 juin 2017

Financement du coût des cellules de mise à l'emploi et versement d'un montant à deux fonds actifs dans la recherche fondamentale

Sur proposition du ministre de l'Emploi Kris Peeters et de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal concernant le financement du coût des cellules de mise à l'emploi et le versement d'un montant à deux fonds actifs dans la recherche fondamentale.

Le premier projet fixe à 33 millions d'euros le montant de l'allocation spécifique attribuée en 2017 à l'Office national de l'Emploi pour le financement du coût des cellules de mise à l'emploi. Il s'agit d'un transfert de moyens auprès de l'Office national de sécurité sociale – Gestion globale, au profit de l'Office national de l'emploi.

Le second projet exécute la loi-programme du 27 décembre 2006 et vise à répartir un montant de 36.321.441 euros entre le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) et le *Fonds voor Wetenschappelijk onderzoek-Vlaanderen* (FWO) :

- FNRS : 18.288.318 euros
- FWO : 18.033.123 euros

Les projets peuvent être soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal fixant, pour l'année 2017, le montant de l'allocation spécifique attribuée à l'Office national de l'Emploi pour le financement du coût des cellules de mise à l'emploi en application de l'article 7, § 1er, alinéa 3, t) et z), de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs

Projet d'arrêté royal portant exécution de l'article 189 de la loi-programme (I) du 27 décembre 2006 pour l'année 2017

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et
ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>